



DEPARTEMENT DE L'ARDECHE - REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de BEAUMONT
Le Village – 07110 BEAUMONT
04 75 39 58 25
mairie-beaumont07@orange.fr

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Du 05 octobre 2018 à 20h30

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, Jacqueline MIELLE, Jean-Rémi DURAND-GASSELIN, Annie MAHIEUX, Dany DECAVATA, Jacques MATHIEU, Antoine WALDSCHMIDT, Agnès AUDIBERT.

Excusé : Cédric MERCIER.

Absent : Emmanuel PICARD.

Secrétaire de séance : Agnès AUDIBERT

ORDRE DU JOUR

I Acquisition de parcelles

Le CM approuve la décision d'acquisition des parcelles section B n° 125 et 129 à La Roche pour finaliser l'achat des terrains nécessaires à la réalisation du projet d'implantation de nouvelles habitations. La surface totale est de 1530m² pour un montant de 13 000€.

Le Maire fait part des devis reçus pour la viabilisation :

électrification : 7 822€

syndicat de voirie pour l'accès et les installations AEP : 14 945€

goudronnage : 6 878€

Il rappelle que l'ensemble des sommes engagées par la commune pour ce projet sera récupéré par la vente des lots.

II Compétence commerce de la Communauté de Communes

Le CM donne un avis favorable à la prise de compétence « commerce » par la Communauté de Communes ; celle-ci permettra à la CdC de passer une convention avec la Région afin que les artisans et commerçants du territoire puissent bénéficier d'une aide financière à l'installation ou à la réalisation de travaux.

III Offre de concours

Le CM approuve les offres de concours suivantes :

la pose d'un compteur d'eau demandée par Mme Djnina OUHARZOUNE de La Roche,

la pose d'un compteur d'eau demandée par M. Hervé GARNIER de l'Elze,

pour le remboursement des travaux de réparations de la rambarde du pont du Gua (1 000€).

IV Décisions modificatives sur les budgets Commune et AEP

Le CM approuve :

le transfert d'un montant de 7 000€ du budget AEP investissement au budget AEP fonctionnement pour le règlement des fournitures de réparations sur le réseau d'eau potable ;

le transfert d'un montant de 20 000€ du budget de fonctionnement au budget d'investissement pour payer les factures de travaux de transformation de l'ancien presbytère en pôle culturel et touristique. La régularisation se fera dès la création du budget annexe réservé à ce projet;

le remboursement de 2 cautions des logements communaux ;

la clôture du budget annexe des Bogues et le transfert de son solde positif de 1 876€ vers la section investissement.

V PLUI

Ouverture de la Mairie au public : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8 h 30 à 11h30

Une discussion s'engage pour l'identification du petit patrimoine de la commune à préserver : le CM décide d'identifier :

- le four à pain de Sarrabasche
- le lavoir de Sarrabasche
- les voutes des sources entre La Roche et Sarrabasche (La fontaine)
- l'aqueduc de l'Elze
- les ouvrages permettant l'irrigation à Baldouze
- le bassin et sa voute sous la route qui va de Sarrabasche à la Parot
- la forge de Beaumont
- le four au Bazalet

Les périmètres identifiés sont :

- les terrasses des Pauses
- Sarrabasche versant sud
- la plaine de La Roche

Sont identifiés également les bâtiments agricoles et les ruines qui pourraient être réhabilitées pour usage d'habitation.

VI Questions diverses

Le CM autorise le Maire à solliciter une aide de la Région dite « projet bois local » pour l'obtention d'une subvention de 30% pour les travaux de transformation de l'ancien presbytère en pôle culturel et touristique.

Le CM autorise le Maire à solliciter l'offre de concours de la Communauté de Communes d'une aide pour investissements d'un montant de 11 500 €.

Le CM approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ; le dossier est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes Beaume-Drobie.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.

information :
le repas de Noël des aînés aura lieu le lundi 10 décembre à 12 h

Fin de séance : 22 h 30

Site internet de la Commune : www.pays-beaumedrobie.com page Beaumont

Les personnes qui souhaitent recevoir par courriel les informations de la Mairie peuvent le demander par courrier électronique : mairie-beaumont07@orange.fr

Ouverture de la Mairie au public : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8 h 30 à 11h30